

**COMMUNE DE TAILLEBOURG**  
**Réunion du conseil municipal du 7 Août 2014**  
**Sur convocation du 2 Août 2014**

Présents : M. TEXIER Pierre – M. CHEVALIER Bruno – Mme BEAUBEAU Maryse – Mme ALBERT Sylvie - M. COVELA RODRIGUEZ Guillaume – M. DECQ Jean-François - M. GALLAIS Gérard – Mme RICHAUD Babette – M. ARROYO-BISHOP Daniel – Mme PARMENOTELOT Nadine

Absent : Mme CHENET Dany

Fabrice GUILLOT qui a donné pouvoir à M. COVELA RODRIGUEZ

Philippe GANTHY qui a donné pouvoir à M. ARROYO BISHOP

Emmanuelle GUIBERTEAU qui a donné pouvoir à M. DECQ

Secrétaire de séance : Mme BEAUBEAU Maryse

M. TEXIER Pierre demande de rajouter à l'ordre du jour :

21 - Les élections sénatoriales

22 - Les parcelles SNCF/RFF

23 - Date de la prochaine réunion du SIVOS

24 - Délibération pour annulation du choix de l'entreprise pour l'aménagement du parking « place du marché »

25 - Délibération pour le choix d'une entreprise pour l'aménagement du parking « place du marché »

26 - Adoption du procès verbal du 3 juillet 2014

**Vote: tous pour.**

**Ordre du jour :**

- 1) Accord du conseil au maire pour signer le compromis de vente du terrain « école »
- 2) Réétude des abonnements : Gazette des communes & Pages jaunes
- 3) Prix de vente de bois
- 4) Délibération : transfert du droit du sol à la CDC (PLU & ZPPAUP)
- 5) Délibération sur les comptes de la SEMIS
- 6) Choix du transporteur RISO (réintégration du photocopieur)
- 7) Date du feu d'artifice
- 8) Choix de l'architecte du pont dormant (Maîtrise d'œuvre)
- 9) Effacement du réseau aérien haute tension
- 10) Annulation des arrêtés de délégation de fonction
- 11) Prise d'arrêtés de délégation de fonction
- 12) Réunion du conseil municipal de septembre 2014 (horaire)
- 13) Affichage de l'arrêté de nuisances sonores
- 14) Point des travaux de la future classe
- 15) Point sur les travaux de la future mairie
- 16) Rythmes scolaires
- 17) CCAS : banque alimentaire
- 18) Gîtes : contrat été 2015 avec les gîtes de France ?
- 19) Choix du référent « tempête »
- 20) Problème de stationnement sur les bords de la Charente
- 27) Questions diverses (les questions diverses seront traitées après les points rajoutés à l'ordre du jour)

### **1) Accord du conseil donné au maire pour la signature du compromis de vente**

le maire demande de reporter cette demande au mois de septembre. M. Heurtebise est toujours vendeur, M. Texier doit le rencontrer à la fin du mois de septembre.

M. le maire nous communique une information concernant la vente des garages de M. Honoré, il semblerait qu'il y ait eu une erreur sur un numéro de parcelle, lors d'une précédente vente. Afin de signer l'acte de vente, Maître Bouaziz doit clarifier cette situation.

### **2) Abonnements**

Pierre Texier propose de ne pas se réabonner à « la gazette des communes » pour un coût de 173 €, car on peut obtenir les mêmes renseignements sur internet gratuitement. L'inscription sur les pages jaunes (156 €) pour l'agence postale semble superflue, le numéro de téléphone est communiqué dans les pages blanches et sur le bulletin de Taillebourg.

Un grand nombre d'abonnements seront supprimés, dès lors que les informations peuvent être consultées sur internet ou par le biais de la revue des Maires de France.

**Vote : tous pour**

### **3) Vente de bois**

Ce bois provient de la coupe des 6 arbres du parc et de la place du marché qui présentaient un danger important. Il n'a pas été débité à longueur, il a des parties creuses et farineuses. M. Texier propose de le vendre 20 €/le stère à prendre sur place. Le maire fait part au conseil de sa satisfaction au regard du travail de ce professionnel pour un coût relativement modeste (1800 €). En 2015, il faudra vérifier tous les arbres du parc.

**Vote : tous pour**

### **4) Délibération pour le transfert du droit du sol**

La compétence de l'instruction des dossiers d'urbanisme est transférée de la DDTM à la CDC, et ce, courant 2015

**Vote : tous pour**

### **5) Délibération pour les comptes SEMIS**

Adoption des comptes administratifs de la SEMIS

**Vote : 2 abstentions**

**11 pour**

### **6) Choix du transporteur RISO**

Dans le contrat des photocopieurs, une clause précise qu'en cas de non reconduction du contrat, les frais de retour sont à la charge de la mairie. Deux prestataires agréés sont proposés par RISO :

- MARSHALL TECHNOLOGIE pour un devis de 580 € TTC
- GEODIS pour un devis de 1010 € TTC

MARSHALL TECHNOLOGIE a été retenu, l'enlèvement devra se faire au plus tard le 31 août 2014.

### **7) Feu d'artifice**

Plusieurs dates sont proposées :

- le 15 août 2014
- le 30 août 2014, à la demande de M. Bernard, président de l'AEDSEP, qui organise une soirée avec concert cette journée là
- le week-end du patrimoine (20 & 21 septembre) différentes manifestations organisées par la mairie

La date du **15 août 2014** a été retenue

**Vote : tous pour**

### **8) Choix de l'architecte pour le pont dormant**

Suite à la réunion de la commission du patrimoine avec des membres de la DRAC, M. Texier a fait des demandes de devis auprès des architectes des Bâtiments de France pour la maîtrise d'œuvre de la réfection à l'identique du pont dormant. 3 devis sont proposés :

- M. BOULLANGER (Gironde) pour un montant de 15 000 €HT

- Mme DEBORD-SEGONNE de La Rochelle pour un montant de 2400 € HT (qui s'est déplacée sur le site pour faire son devis)
- M. VILLENEUVE pour un montant de 2600 € HT, cet architecte a déjà travaillé pour la commune et fait une pré étude sur le pont dormant

M. Villeneuve connaissant bien le dossier, a été choisi.

**Vote : tous pour**

**9) Effacement du réseau aérien ERDF**

ERDF, pour diminuer ou éviter les nombreuses coupures et la durée de celles-ci, devrait engager d'ici la fin de l'année des travaux importants. Ils envisagent de modifier le réseau sur Taillebourg, ce qui devrait occasionner des travaux dans la rue Aliénor d'Aquitaine. En effet, pour basculer de poste à poste en cas de problèmes techniques, ils doivent revoir l'ensemble du réseau. Ils vont profiter de ces travaux pour enterrer une partie des lignes à haute tension et détruire le transformateur situé au début de la rue de l'étang. Un nouveau transformateur pourrait être mis sur le parking de la rue de l'étang, mais un problème reste à résoudre avec les Bâtiments de France concernant cet emplacement.

**10) Annulation des arrêtés concernant des délégations**

Les arrêtés de délégation de fonction pour Philippe Ganthy et Daniel Arroyo-Bishop, ayant été mal formulés, la sous-préfecture demande à ce qu'ils soient refaits afin de les valider.

**Vote : tous pour**

**11) Prise de nouvelles délibérations pour les délégations annulées**

Pour cette démarche, **Vote : tous pour**

**12) Date de la réunion du prochain conseil municipal**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 4 septembre à 20h30.

**13) Affichage de l'arrêté des nuisances sonores**

L'arrêté étant complexe à formuler, il est toujours en cours de rédaction et devra être soumis au contrôle de légalité (sous-préfecture) avant de pouvoir publier sa version définitive.

**14) Point sur les travaux de la future classe**

Délibération pour le transfert de la classe de l'algeco à la mairie

**Vote : tous pour**

La chaufferie aurait dû être mise au norme depuis 2007. La mairie avait été, à plusieurs reprises, mise en demeure d'effectuer les travaux par la commission de sécurité (s/préfecture), sous peine de fermeture des locaux. Les employés communaux ont procédé à la mise en conformité, mercredi dernier. Véritas (sté de contrôle) a validé les travaux. Un accord de principe a également été donné sur l'avancement des travaux de la classe.

**15) Point sur les travaux de la future mairie**

Délibération pour le transfert de l'actuelle mairie située parc du château vers l'immeuble dit De Blay 2 place du marché

**Vote : tous pour**

Gérard Gallais nous informe que l'escalier est posé et habillé. Mmes Richaud, Albert, Audigé & Harvoire ont choisi le mobilier de l'accueil et donné leur avis sur le choix des peintures.

Babette Richaud a contacté plusieurs fournisseurs pour la peinture, 4 devis sont proposés :

- Espace Décor pour 413,63 € TTC
- Brico dépôt pour 322,30 € TTC (mais ne fait pas l'acoleur désirée)
- Nuances Saintes pour 664,00 € TTC
- Ryser pour 421,85 € TTC

Ryser a été choisi.

L'aménagement intérieur sera terminé par les agents techniques.

M le maire devra prévenir les différentes administrations pour le changement d'adresse de la mairie.

Véritas a visité les futurs locaux de la mairie.

## **16) Rythmes scolaires**

Lors de sa prochaine réunion, le SIVOS décidera des modalités définissant les contrats de travail des employées. Daniel Arroyo-Bishop évoque le problème de la mise à disposition des salles pour les scolaires. Il rappelle que la salle des fêtes devrait rester à la disposition de RECREOBUS le jeudi.

Les animateurs des rythmes scolaires devront s'adapter ce jour-là et utiliser les autres lieux d'activités comme le terrain de foot, les salles de la mairie, le parc... Il en va du fonctionnement de Récréobus et de la pérennité des emplois.

## **17) CCAS : banque alimentaire**

Cette commission s'est réunie le 17 juin dernier pour étudier 3 demandes de prêts, deux ont été acceptées, une refusée. Maryse Beaubeau a indiqué que la RESE envoie très régulièrement des listes concernant les coupures d'eau pour des factures impayées. Elle contacte ces personnes afin de proposer une aide de la mairie.

Le repas des anciens aura lieu le 5 octobre 2014, Guillaume Covela-Rodriguez va nous proposer un menu.

Une association de voitures anciennes a annoncé son passage dans la commune le jour du repas des anciens, M le maire a fait part à cette association de son souhait que les voitures fassent une halte devant la salle des fêtes, afin que nos aînés puissent profiter de cette exposition.

## **18) Gîtes : contrat avec les Gîtes de France :**

Avant de reconduire le contrat avec les gîtes de France, M le maire souhaite qu'un bilan soit réalisé en octobre sur le fonctionnement et le coût des gîtes. Sylvie Albert pense qu'il faut revoir la communication et l'information pour permettre un maximum de locations durant les 4 mois de l'été.

Pierre Texier informe le conseil que les gîtes vont figurer sur le nouveau site internet de la commune, les réservations pourront s'effectuer à l'aide de ce support.

## **19) Choix du référent « tempête »**

Messieurs Decq & Gallais seront les référents « tempête ». Ils auront une réunion dans le courant du mois de septembre.

## **20) Problème de stationnement sur les bords de Charente**

Des camping-cars qui stationnent derrière les Quais de Taillebourg se branchent sur les compteurs du port, ce qui n'est pas autorisé ni acceptable.

Le problème du stationnement sur les bords de Charente sera très prochainement étudié.

## **21) Les élections sénatoriales**

Des réunions d'informations sont prévues par les candidats aux sénatoriales les :

- 20 août 2014 à 18 h
- 27 août 2014 à 9h30

Cette réunion concerne les électeurs titulaires et suppléants.

## **22) Parcelles SNCF/RFF**

Pierre Texier a effectué des recherches pour trouver le propriétaire des parcelles sur les abords de la voie ferrée et notamment du cabanon situé près de la voie qui est envahi par les ronces. Après de nombreux appels téléphoniques, il s'avère qu'il existe une dualité entre SNCF & RFF. Un passage à niveau et la cour de la gare seraient les propriétés de la SNCF, le reste appartiendrait à RFF. Une lettre a donc été envoyée à RFF de Bordeaux pour obtenir des renseignements sur l'entretien, qui devrait être régulier, sur ces parcelles.

## **23) Date de la prochaine réunion du SIVOS**

Cette réunion est programmée le 21 août 2014 à 18 h.

## **24) Aménagement parking de la place du marché**

La délibération prise par l'ancienne municipalité pour le choix d'une entreprise a été annulée, en cause le coût très élevé des travaux.

## **Vote : tous pour**

## **25) Aménagement parking de la place du marché**

Le conseil municipal a choisi de faire effectuer les travaux par le service de voirie de la CDC. La commune pourrait dans ce cadre là, obtenir une subvention d'environ 40 % du devis.

**Vote : tous pour cette délibération**

## **26) Adoption du procès verbal du 3 juillet 2014**

**Vote : tous pour**

## **27) Questions diverses**

- Daniel Arroyo-Bishop a remarqué qu'il n'y avait qu'une seule poubelle sur la place du marché, il demande que l'on puisse en mettre 1 ou 2 autres. Pierre Texier indique que le schéma de disposition des containers et poubelles sur la commune doit être revu.
- Jean-François Decq a eu une demande du vendeur de pizzas, afin d'éviter l'utilisation de son groupe électrogène qui est gênant pour les riverains, il souhaiterait se brancher à côté du terrain de pétanque. Cette demande va être étudiée.
- Bruno Chevalier sollicite l'accord du maire pour commencer les travaux de débernage aux Renaudins, Pierre Texier confirme que ces travaux sont bien à faire.
- Maryse Beaubeau demande si la mairie souhaite organiser un marché de Noël. L'association « les p'tits loups » serait intéressée pour en faire un. M le maire pense qu'il vaut mieux que ce soit une association qui prenne en charge l'organisation du marché de Noël. Le conseil municipal donne son accord pour que « les p'tits loups » organise le marché de Noël.
- Maryse Beaubeau rappelle que bien que la vaisselle de la salle des fêtes soit à louer, elle devra d'abord être à la disposition des utilisateurs de la salle des fêtes, si ces derniers ont besoin de la vaisselle. Bruno Chevalier nous dit qu'une partie de la vaisselle aurait été achetée par des associations. Ce qui effectivement peut porter une ambiguïté sur les priorités.
- La commission du personnel s'est réunie le 4 août 2014, les avancements et promotions du personnel ont été étudiées, et le centre de gestion a été interrogé sur une proposition de changement de grade d'un agent en situation d'arrêt de maladie, il en ressort que M le maire demande au conseil de statuer sur cette possibilité de changement de grade. Le vote consultatif a donné 5 abstentions et 8 voix contre.

**Levée de la séance à 0H20**